

## Résumé

L'Intelligence Artificielle et la Philosophie de la Science s'intéressent à l'étude des schémas de raisonnement non déductifs et plus particulièrement ceux qui permettent de prendre en compte l'explication, la nouveauté et la révision de croyances.

L'explication est aussi au centre de l'analyse linguistique. En particulier, en syntaxe, les théories ont toujours évolué pour converger vers l'adéquation explicative c'est à dire arriver à une théorie qui permettrait de prédire les structures correctes du langage tout en étant basée sur un ensemble restreint de principes généraux, simples et universels.

Considérant donc la notion d'explication en linguistique comme une instance de l'explication propre à toute méthode scientifique en Intelligence Artificielle et en Philosophie de la Science, nous nous intéressons dans ce travail à l'étude de l'explication dans la théorie de la langue arabe, plus précisément la théorie de la grammaire de Sibawayh.

En fait, on dit toujours que la langue arabe est une langue originale qui possède ses propriétés et règles spécifiques qui ne coïncident pas avec les formalismes connus en linguistique ou en logique. Le travail présenté dans cette thèse est un essai de caractérisation du système de la langue arabe à la lumière des paradigmes contemporains dans le but de proposer des fondements pour l'élaboration de formalismes logiques et informatiques.

Nous présentons dans la première partie de la thèse un état de l'art sur la notion d'explication et en particulier l'abduction, comme inférence vers la meilleure explication. La deuxième partie est consacrée à la présentation de la langue arabe et de l'approche d'explication de Sibawayh à savoir le "qiyas". Enfin la dernière partie présente notre contribution qui consiste en une caractérisation de l'inférence qiyas à partir d'une analyse et comparaison de ce dernier avec l'abduction et une proposition de fondements théoriques pour la formalisation du qiyas.

**Mots-clés:** Explication, Abduction, Grammaire de Sibawayh, Qiyas, raisonnement à base d'action.